



MENSUEL DE **JUIN** / 2026



NUANCES

RÉSEAUX SOCIAUX VERS UN ENCADREMENT RENFORCÉ DES PLATEFORMES

**DÉMOCRATIE
SOUS
ALGORITHME**

Dossier

**ANNE-
CATHERINE
GOFFINET**

Interview

**OÙ L'AVENIR
PREND
RACINE**

Gembloux

WWW.LESENGAGES.BE

ABBAYE DE
MAREDSOUS



SAVE
THE
DATE

04

OCTOBRE

CONVIVIALI'DAY
JOURNÉE FAMILIALE ET CONVIVIALE



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Chaque époque impose de nouveaux combats. Celui de notre génération est aussi numérique. Les réseaux sociaux ont bouleversé notre manière de communiquer, de nous informer et de débattre. Ils créent du lien, ouvrent des perspectives extraordinaires et permettent à chacun de faire entendre sa voix. Mais ils peuvent aussi devenir des espaces de violence, de manipulation et de harcèlement, où l'anonymat nourrit parfois un sentiment d'impunité.

L'analyse de ce numéro de Nuances aborde deux questions essentielles : l'âge d'accès aux réseaux sociaux et la nécessité de mieux responsabiliser les plateformes comme les utilisateurs. Derrière les écrans, il y a des enfants, des adolescents, des familles, des citoyens. Nous ne pouvons plus accepter que certains contenus toxiques détruisent des réputations, fragilisent des jeunes ou banalisent la haine.

Mais la régulation du numérique ne s'arrête pas aux réseaux sociaux. Elle concerne aussi certaines grandes plateformes commerciales comme Temu ou Shein, qui contournent trop souvent nos règles fiscales, nos normes de sécurité et les exigences imposées à nos entreprises européennes. Nous ne pouvons pas accepter une concurrence déloyale au détriment de nos commerces, de nos travailleurs et de la protection des consommateurs.

Nous menons un travail important pour bâtir un cadre plus protecteur, plus clair et plus équilibré. Réguler ne signifie pas censurer. Cela signifie fixer des limites, protéger les plus vulnérables et rappeler que la liberté va toujours de pair avec la responsabilité.

Chez Les Engagés, nous croyons à un numérique au service de l'humain.

Yvan Verougstraete
Président des Engagés



SOMMAIRE

08

L'analyse

Le Far West numérique

14

Le dossier

Une démocratie sous algorithme ?

18

Rencontre

Anne-Catherine Goffinet

22

Découverte

Gembloux

28

Action citoyenne

*Rencontre de Mères et Enfants ASBL
et retour sur le Colloque Santé mentale*

30

Pride 2026

*Célébrer les droits
et renforcer l'inclusion*

34

Carte blanche

*Transmission des fermes : la Wallonie
face à une crise silencieuse*

38

Aînés Engagés

Quand l'expérience éclaire l'avenir

40

Génération Engagée

*Un an de mandat : la team
nationale fait le point*

42

Femmes Engagées

L'élargissement de l'Europe

44

Recos culturelles de l'été

*Par Elisabeth Degryse et
Yvan Verougstraete*

LES RÉSEAUX SOCIAUX FACE À LEURS RESPONSABILITÉS

Harcèlement, anonymat en ligne, influence, dictature des algorithmes... Les plateformes ayant préféré la rentabilité à la sécurité de ses utilisateurs, les réseaux sociaux font aujourd'hui figure de Far West numérique où (presque) tout semble permis. Face à ces constats, il est urgent de prendre des mesures. Les choses bougent. On vous explique page 8.

TOUT CE QU'IL NE FALLAIT — PAS MANQUER



Un cap clair pour réduire les pesticides et protéger la santé

Protéger l'eau, c'est protéger la santé. À l'initiative d'Yves Coppieters, ministre de la Santé, de l'Environnement, la Wallonie lance une trajectoire progressive de réduction des pesticides dans les zones sensibles. Des groupes de travail avec le secteur agricole définiront le calendrier, les impacts et l'accompagnement, avec une mise en œuvre entre 2028 et 2032.

Une victoire pour l'accès aux soins : plus de médecins formés en Belgique

Le gouvernement fédéral franchit une nouvelle étape en augmentant les quotas INAMI pour les futurs étudiants en médecine. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 139 places supplémentaires seront ouvertes, une avancée concrète pour renforcer l'offre de soins et mieux répondre à la pénurie de médecins.



Le congé maternité des mamans indépendantes se prolonge !

Les mamans indépendantes bénéficieront bientôt de 15 semaines de congé maternité, comme les salariées. Une mesure soutenue par Les Engagés pour mettre fin à une inégalité qui n'avait plus sa place.

Vers une meilleure connexion 5G pour les voyageurs du rail belge

Pouvoir téléphoner, travailler ou regarder une vidéo sans coupure dans le train reste encore compliqué sur de nombreuses lignes belges. Vanessa Matz veut améliorer la connexion mobile à bord des trains afin d'offrir une meilleure expérience aux voyageurs et de rendre les trajets du quotidien plus confortables.



Pour une Europe plus indépendante et résiliente

Les Engagés appellent à un investissement massif dans les énergies propres pour réduire la dépendance de l'Europe aux importations fossiles. Ils proposent un "New Energy Deal" européen mêlant énergies renouvelables, nucléaire encadré, réseaux et stockage via un fonds sur 10 ans pour renforcer la souveraineté énergétique et soutenir l'économie.



Un contrat pour moderniser durablement LETEC

Sous l'impulsion de François Desquesnes, la Wallonie valide un nouveau contrat de service public pour LETEC. Un réseau plus fiable, une meilleure coordination avec les trains, la modernisation des tickets, le transport à la demande et la continuité du service figurent parmi les priorités. Un cadre désormais financé et assorti d'objectifs mesurables.



L'ANALYSE

LET'S THINK
OUTSIDE
THE BOX

LE FAR WEST NUMÉRIQUE A ASSEZ DURÉ

Nos enfants grandissent avec un téléphone dans la poche et des algorithmes dans la tête. Des milliers de personnes se font harceler dans l'ombre par des individus certains de leur impunité. Au cœur de l'un et de l'autre, des plateformes qui ont préféré la rentabilité à la sécurité de leurs utilisateurs. Les dégâts sont documentés et pourtant, rien ne change. Alors, on a décidé de ne plus attendre. Ce dossier s'attèle à dresser l'état des lieux et à présenter les réponses que nous, Les Engagés, défendons pour protéger les citoyens et responsabiliser les plateformes numériques.

LE FAR WEST NUMÉRIQUE A ASSEZ DURÉ

Internet est devenu le seul espace de notre vie où les règles du vivre-ensemble ont cessé de s'appliquer. Des enfants livrés à des algorithmes conçus pour les garder captifs. Des harceleurs invisibles derrière leurs écrans, intouchables. Les chiffres s'accumulent, les alertes se multiplient, mais les réponses tardent.

À force d'alertes, le constat s'impose

Un jeune Belge sur trois a aujourd'hui un usage problématique des réseaux sociaux selon Sciensano. Dans une classe de trente élèves, cela représente dix enfants qui dorment mal, vivent avec de l'anxiété, subissent du cyberharcèlement ou ont été exposés à des contenus que personne n'avait prévus pour eux.

Sur le terrain, parents et professionnels de la santé s'unissent. Près de 500 d'entre eux ont cosigné une lettre ouverte aux pouvoirs publics via le collectif de parents "Kids Unplugged". Ce qu'ils décrivent a effectivement de quoi interpeller : des enfants qui ne parviennent plus à s'ennuyer, alors que l'ennui a toujours été l'une des premières portes vers l'imagination ; des adolescents qui n'existent qu'à travers un écran ; et des parents dépassés face à des applications conçues pour ne jamais être quittées.

Plus de la moitié des 10-12 ans utilisent déjà des réseaux sociaux qui leur sont pourtant interdits

Pendant ce temps, plus de la moitié des 10-12 ans utilisent déjà des réseaux sociaux qui leur sont pourtant interdits. Une simple case à cocher suffit, sans véritable vérification. Sans grande surprise, les plateformes n'ont aucun intérêt à renforcer ce contrôle, leur modèle reposant sur l'engagement et le temps passé en ligne.

Une machine pensée pour captiver

Les adolescents ne font pas face à des applications neutres, mais à des environnements minutieusement façonnés pour accaparer leur attention. Derrière ces interfaces, des équipes entières s'emploient à renforcer des mécanismes de validation sociale, maximiser le temps d'écran et à rendre le décrochage le plus difficile possible. Le cerveau adolescent, encore en pleine construction, est

“

Selon Sciensano, un jeune Belge sur trois a aujourd'hui un usage problématique des réseaux sociaux.

particulièrement perméable à ces mécanismes de récompense instantanée.

En 2025, Amnesty International a établi qu'après quelques heures sur TikTok, des adolescents peuvent se retrouver exposés à des contenus banalisant la dépression ou le suicide. Des documents internes de Meta ont par ailleurs mis en lumière les effets délétères d'Instagram sur l'estime de soi, sans que cela n'entraîne de changements structurels.

Les jeunes eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme : 58 % souhaitent une meilleure détection des contenus problématiques, 40 % réclament une modération renforcée et 33 % appellent à une responsabilité juridique accrue des plateformes.

Qu'en dit la science ?

On aurait tort de verser dans les extrêmes. Ni le catastrophisme qui fait des réseaux sociaux la cause de tous les maux de la jeunesse, ni la désinvolture de ceux qui estiment qu'on s'est toujours inquiété pour les nouvelles générations. La vérité scientifique se veut plus nuancée et elle mérite qu'on s'y attarde.

Les effets physiques sont les mieux documentés : troubles du sommeil, fatigue visuelle ou encore sédentarité accrue. Sur la santé mentale, les chercheurs demeurent prudents quant aux liens de causalité directe, mais ils convergent sur l'essentiel : l'exposition répétée à des contenus toxiques laisse des traces, le cyberharcèlement aussi, et les idéaux corporels inaccessibles que les algorithmes diffusent en boucle ne sont pas sans conséquences sur des adolescents qui cherchent encore à construire leur identité.

La protection des mineurs est un enjeu central, mais elle ne résume pas à elle seule les dérives observées sur les réseaux sociaux. Une autre

“

Dans une classe de trente élèves, cela représente dix enfants qui dorment mal, vivent avec de l'anxiété, subissent du cyberharcèlement ou ont été exposés à des contenus que personne n'avait prévus pour eux.

réalité, tout aussi préoccupante, touche quotidiennement des milliers de personnes : la montée des violences numériques.

Les réseaux sociaux sont devenus un espace où les violences, les insultes, les menaces, le harcèlement et les comportements abusifs se banalisent. À cela s'ajoutent les violences sexuelles numériques, en constante progression. Pressions pour partager du contenu intime, diffusion non consentie d'images, deep-fakes à caractère sexuel, chantage ou encore cybersurveillance : ces violences en ligne, tout comme dans le monde physique, touchent particulièrement les femmes et les jeunes filles. Ces comportements prospèrent dans l'impunité. Aujourd'hui, ouvrir un faux compte et harceler quelqu'un pendant des semaines reste d'une facilité déconcertante. En cas de plainte, les plateformes ne transmettent qu'une adresse IP aux forces de police dans 86% des cas bien souvent insuffisante pour remonter jusqu'à l'auteur. Les signalements ont pourtant doublé en sept ans, passant de 16.000 en 2018 à plus de 32.000 en 2025.

Et comme trop souvent, les femmes sont en première ligne. Selon l'ONU, 58 % d'entre elles ont déjà été victimes de violences en ligne. L'anonymat malveillant apparaît comme le principal vecteur de cette violence, précisément parce qu'il garantit cette impunité.

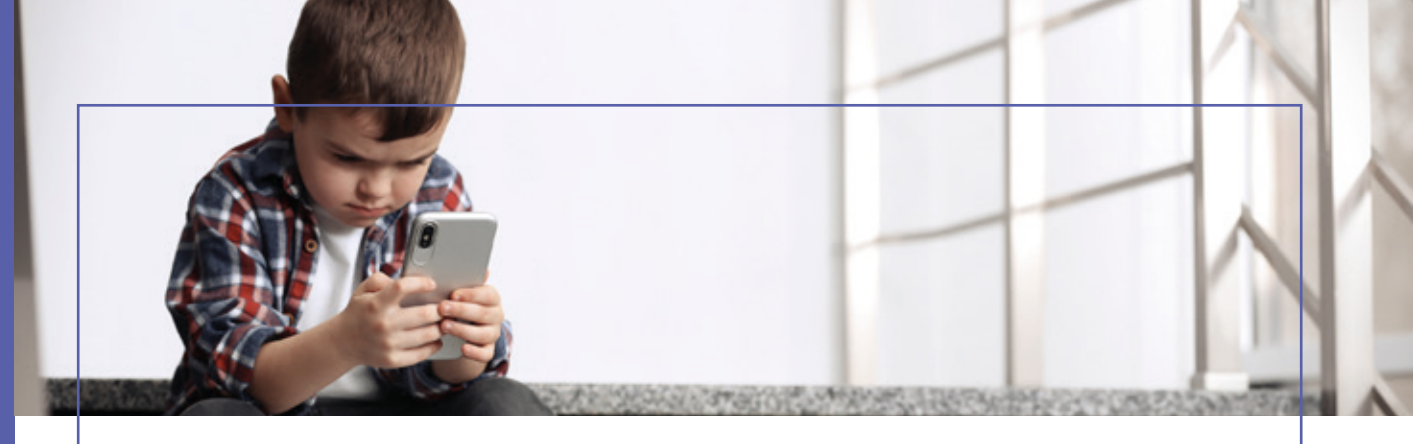
Sortir des fausses solutions

Face à ces dérives, les réponses appellent davantage de nuance que de slogans. Réguler

les réseaux sociaux ne peut se limiter à des annonces symboliques : il est nécessaire de mettre en place des mécanismes réellement applicables, proportionnés, efficaces et respectueux des droits fondamentaux.

Plusieurs pays ont déjà tenté de limiter l'accès des mineurs aux réseaux sociaux, notamment en France, en Australie et dans plusieurs États américains. En Belgique, la Flandre a annoncé un projet de décret. Pourtant, le même écueil revient presque systématiquement : on confère aux plateformes la responsabilité de vérifier l'âge de leurs propres utilisateurs. Or, ces règles existent déjà sur le papier et chacun sait à quel point elles sont aisées à contourner. Demander à TikTok de contrôler l'âge de ses utilisateurs revient à confier au renard la garde du poulailler. C'est d'ailleurs la conviction de notre ministre fédérale du Numérique, Vanessa Matz, qui considère que c'est « la pire chose que l'on puisse faire ».

Face à la montée des violences en ligne, d'autres proposent de supprimer les pseudonymes et d'imposer l'expression sous l'identité réelle. Ce serait toutefois une erreur tout aussi lourde. L'anonymat remplit des fonctions essentielles en permettant à un lanceur d'alerte de s'exprimer, à une personne en difficulté de chercher de l'aide sans être reconnue, ou encore à un citoyen de prendre la parole là où elle pourrait être surveillée ou réprimée. Par conséquent, ce n'est pas l'anonymat qu'il convient de remettre en cause, mais l'impunité qu'il peut parfois couvrir. Pour répondre à ces enjeux, notre ministre fédérale du Numérique, Vanessa Matz, porte



un projet de loi qui répond à ces deux problématiques. D'abord, en instaurant un âge minimum pour accéder aux plateformes et en instaurant une vérification reconnue par l'État. Ensuite, en permettant l'identification des auteurs d'infractions graves en ligne et ce, tout en préservant l'anonymat et le pseudonymat de l'ensemble des autres utilisateurs.

Ces deux dispositifs reposent sur le principe du tiers de confiance numérique, un mécanisme que des millions de Belges utilisent déjà au quotidien via des outils comme Itsme ou MyGov. Concrètement, lors de son inscription, l'utilisateur ne transmet pas son identité à la plateforme. Il s'authentifie auprès d'un service indépendant qui se borne à confirmer l'information strictement nécessaire, par exemple le fait d'avoir l'âge requis ou de disposer d'une identité vérifiée. Aucune donnée personnelle, aucun historique de navigation ne sont transmis.

En cas de harcèlement, de menace ou de diffamation, un juge pourrait, dans un cadre légal strict, ordonner la levée du pseudonymat afin d'identifier l'auteur des faits. L'anonymat reste la règle. L'impunité, elle, ne l'est plus : ce qui n'est pas permis dans la vie réelle ne peut pas être toléré dans le monde numérique.

La rédaction de l'avant-projet de loi devrait être finalisée dans le courant du mois de juin. Le texte devrait ensuite être examiné par le Conseil des ministres en juillet, puis soumis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Conseil d'État avant d'être transmis au Parlement. En cas d'accord des parties prenantes sur le contenu du projet, la loi pourrait être publiée au Moniteur belge dès 2027.

Reprendre la main

Le numérique nous a apporté beaucoup. Internet a ouvert l'accès au savoir, tissé des solidarités, donné une voix à celles et ceux qui n'en avaient pas et allégé d'innombrables démarches du quotidien. Mais quelque part en chemin, l'équilibre s'est fragilisé. Nous évoluons désormais dans un flux continu de sollicitations et de contenus toxiques, sans toujours disposer des repères nécessaires pour nous y retrouver. Comme le rappelle notre ministre fédérale Vanessa Matz, « le numérique ne peut pas devenir une zone de non-droit où seules les lois des algorithmes s'appliquent ».

Dans cette perspective, reprendre la main, ce n'est pas revenir en arrière. Protéger un enfant de onze ans, ce n'est pas l'exclure du monde numérique ; c'est refuser qu'un algorithme conçu pour vendre de la publicité soit le seul à décider ce qu'il regarde chaque jour. De la même manière, mettre fin à l'impunité en ligne, ce n'est ni surveiller ni bâillonner. C'est simplement rappeler que le harcèlement, les menaces et les humiliations ne peuvent rester sans réponse.

Et maintenant ?

À la veille des grandes vacances, le moment est bien choisi pour souffler et poser les écrans. Le monde est plus beau quand on le regarde directement. De notre côté, nous continuons à travailler pour que la rentrée marque un vrai tournant et pour que le numérique redevienne ce qu'il aurait toujours dû être : un outil au service des gens. Parce que le Far West numérique, lui, a assez duré.

RÉSEAUX SOCIAUX : UNE DÉMOCRATIE SOUS ALGORITHME ?

“

Le groupe Meta a mis fin au sponsoring politique sur Facebook et Instagram en Europe. Une décision qui peut sembler positive à première vue. Pourtant, derrière cette mesure se cache une réalité plus complexe : lorsque la visibilité dépend des algorithmes, les discours les plus clivants prennent souvent le dessus. Analyse d'un débat qui dépasse les réseaux sociaux et questionne l'équilibre même de nos démocraties.

Vous l'avez peut-être observé, les contenus politiques « non désirés » s'invitent moins sur les murs de vos réseaux sociaux. Meta, l'entreprise américaine derrière Facebook et Instagram, interdit désormais en Europe le sponsoring politique sur ses plateformes. Au premier abord, cette décision peut apparaître comme une avancée salubre. Moins de contenus sponsorisés signifie, pour de nombreux utilisateurs, moins d'intrusion, et potentiellement moins de manipulations. Pourtant,

derrière cette apparente bonne nouvelle se dessinent des enjeux démocratiques plus profonds. On vous explique.

En supprimant la possibilité pour les partis politiques de promouvoir leurs messages via des moyens financiers, on pourrait croire à une forme d'égalisation des chances. En théorie, chaque acteur politique se retrouverait sur un pied d'égalité, dépendant uniquement de la qualité et de la pertinence de ses contenus. Mais cette vision idéaliste ne tient pas compte du rôle déterminant des algorithmes dans la diffusion.

En effet, en l'absence de sponsoring, la visibilité des contenus politiques repose désormais presque exclusivement sur leur vitalité, et donc sur des logiques algorithmiques. Ces dernières ne sont ni neutres ni transparentes. Elles privilégient généralement les contenus suscitant de fortes réactions émotionnelles : indignation, colère, peur ou enthousiasme. Ces mécanismes favorisent la diffusion de publications clivantes, simplificatrices, populistes voire extrêmes.

“

Au-delà des outils et des règles, c'est l'équilibre même de nos démocraties qui est en jeu.

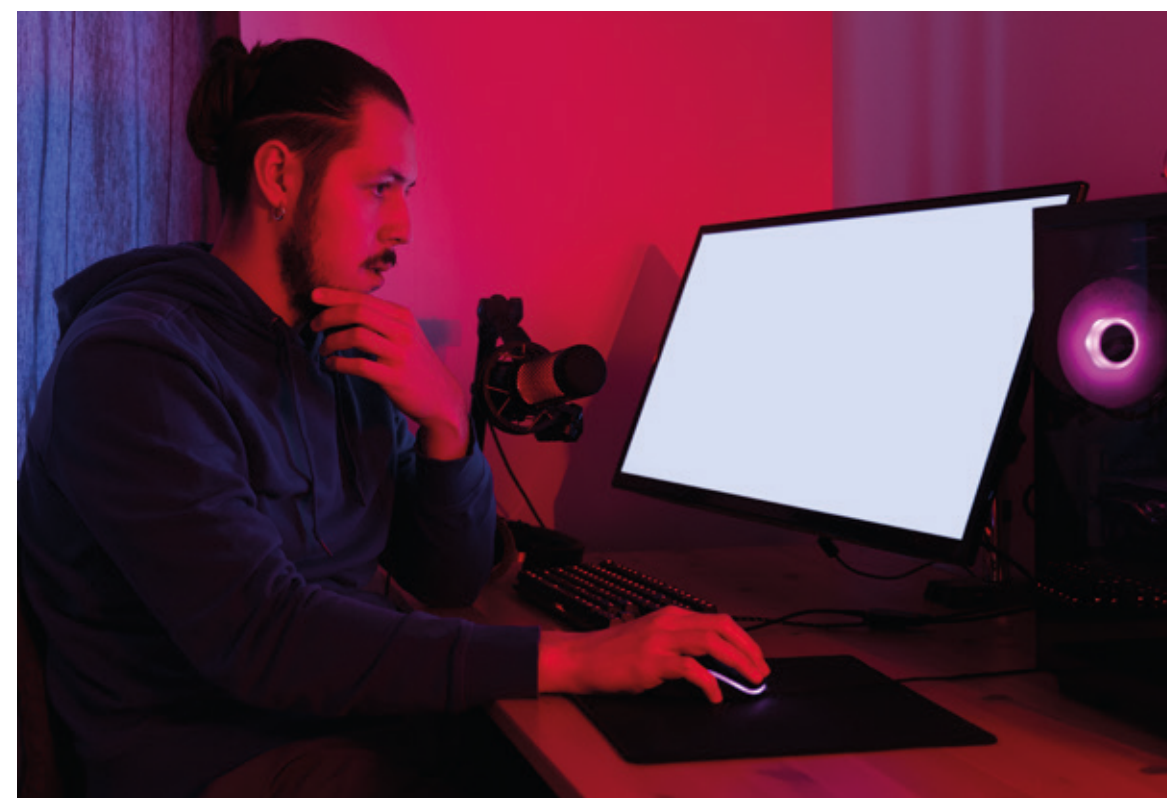
Dans ce contexte, les formations politiques les plus radicales disposent alors d'un avantage structurel. Leurs discours, souvent plus tranchés et émotionnellement chargés, s'inscrivent parfaitement dans les dynamiques de propagation algorithmique. À l'inverse, les partis adoptant des positions plus nuancées, complexes ou exigeantes risquent de voir leur visibilité drastiquement réduite.

Ce basculement pose un problème fondamental pour le débat démocratique. Celui-ci repose sur la pluralité des opinions, la confrontation d'idées diverses et la capacité pour les citoyens de se faire un avis éclairé par une information équilibrée. Si les algorithmes tendent à amplifier certains types de discours au détriment d'autres, ils contribuent à déséquilibrer cet écosystème. Le risque est alors double : une surreprésentation

des voix les plus radicales et une invisibilisation progressive des positions intermédiaires.

Par ailleurs, la fin du sponsoring ne supprime pas les inégalités, elle les transforme. Les partis disposant déjà d'une forte base militante ou d'une audience importante continueront de bénéficier d'un effet de levier considérable. Leurs contenus seront plus facilement relayés, commentés et partagés, renforçant leur présence dans les fils d'actualité. À l'inverse, les formations plus modestes ou émergentes pourraient rencontrer des difficultés accrues pour se faire connaître.

Cette évolution interroge également la responsabilité des plateformes numériques. En se retirant partiellement du financement direct de la communication politique, elles ne deviennent pas pour autant neutres. Leur pouvoir de hiérarchisation de l'information demeure intact, voire renforcé. La question n'est donc pas seulement celle de l'argent dans la politique en ligne, mais bien celle du contrôle et de la régulation des mécanismes de visibilité.



Enfin, il convient de s'interroger sur les effets à long terme de cette transformation. Si les partis politiques adaptent leur stratégie pour répondre aux exigences des algorithmes, on pourrait assister à une radicalisation progressive des discours. Non pas nécessairement par conviction idéologique, mais par nécessité stratégique. Dans un environnement où l'attention est une ressource rare, la tentation de simplifier, caricaturer ou polariser devient forte.

Ainsi, la fin du sponsoring politique sur les réseaux sociaux ne constitue pas une solution miracle aux dérives de la communication politique numérique. Elle déplace le problème plutôt qu'elle ne le résout. En remplaçant une logique financière par une logique algorithmique, elle introduit de nouveaux déséquilibres, potentiellement plus insidieux encore.

Préserver la qualité du débat démocratique dans cet environnement exige donc une réflexion plus large. Transparence des algorithmes, régulation des plateformes, éducation aux médias : autant de pistes à explorer pour éviter que la sphère numérique ne devienne un terrain de jeu favorable aux discours les plus extrêmes. Car au-delà des outils et des règles, c'est bien l'équilibre même de nos démocraties qui est en jeu.



Préserver la qualité du débat démocratique dans cet environnement exige donc une réflexion plus large. Transparence des algorithmes, régulation des plateformes, éducation aux médias : autant de pistes à explorer pour éviter que la sphère numérique ne devienne un terrain de jeu favorable aux discours les plus extrêmes. Car au-delà des outils et des règles, c'est bien l'équilibre même de nos démocraties qui est en jeu.



PLUS D'ÉTUDIANTS

ADMIS EN MEDECINE

**FACE À LA PÉNURIE DE MÉDECINS,
LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VIENT
D'APPROUVER UNE NOUVELLE HAUSSE DU
NOMBRE DE NUMÉROS INAMI.**

AVEC CETTE AUGMENTATION DE PRÈS DE 15% DES QUOTAS INAMI, CE SONT DÉSORMAIS 1.677 CANDIDATS QUI POURRONT ÊTRE REÇUS À L'ISSUE DU CONCOURS DE MÉDECINE.

Engagement tenu !

INTERVIEW



J'AI TOUJOURS ADORÉ RÊVER LE MONDE DE DEMAIN

Anne-Catherine Goffinet : Conseillère communale à Arlon -
Cheffe de groupe au Sénat - Députée au Parlement de la FWB -
Députée au Parlement de Wallonie

Vingt-cinq ans de politique et une énergie qui ne faiblit pas. Députée wallonne et cheffe de groupe au Sénat, Anne-Catherine Goffinet est de ces personnalités qui semblent avoir trouvé dans l'engagement public une seconde nature. Nous avons voulu comprendre ce qui, après toutes ces années, continue de nourrir son engagement.

Tu es députée wallonne, députée à la FWB et cheffe de groupe au Sénat. Qu'est-ce qu'on aurait encore oublié de préciser ?

Je suis aussi conseillère communale à Arlon, vice-présidente du Parlement de Wallonie et je représente notre Mouvement au sein du Parlement Benelux. Entre Arlon, Namur et Bruxelles, je suis effectivement beaucoup en déplacement, mais c'est un choix assumé. Il est essentiel pour moi de rester auprès de mes concitoyens et d'être à leur écoute. Ce sont ces rencontres qui nourrissent mon action politique. C'est d'ailleurs pour cela que je reste conseillère communale : pour ne jamais perdre ce lien.



Ça fait vingt-cinq ans que tu t'es engagée. Quel est le fil rouge dans tout ça ?

J'ai été élue à 22 ans, alors que j'étais déjà active dans les mouvements de jeunesse et les associations étudiantes. J'ai toujours adoré écouter les débats, porter des projets, défendre des idées, réfléchir au monde de demain et le rêver. Je pense que chacun a un rôle à jouer dans la société. Le plus dur fut d'oser se porter candidate une première fois. Mais le fil rouge, c'est ça : agir, participer et défendre l'intérêt général.

On parle de plus en plus de la violence envers les femmes en politique. Comment vis-tu cette réalité au quotidien ?

Mes débuts ont vraiment été difficiles. Il fallait se battre pour se faire entendre, pour faire accepter ses idées. Ma vie publique en tant que jeune maman ne fut pas simple non plus. Puis sont arrivés les réseaux sociaux, le Covid, et avec eux une libération de la parole pas toujours adéquate. Je me suis construit une carapace. Je ne lis plus les commentaires violents et sexistes, je n'y réponds plus. Pour débattre, je préfère de loin le téléphone ou une vraie rencontre. Je n'ai jamais fui le débat difficile, mais uniquement si l'échange peut se faire de manière respectueuse. Ce qui m'inquiète, c'est de réaliser que certains propos sexistes ne me touchent plus, et ça, ce n'est pas normal. On ne peut pas banaliser ces comportements. C'est parfois plus difficile pour mon entourage que pour moi. Selon moi, la réponse passe par l'éducation, la lutte contre la désinformation et l'engagement citoyen.



Sénat, tu travailles sur la santé sous le prisme du genre. Qu'est-ce qu'on rate quand on n'intègre pas cette dimension ?

La santé fait partie de l'ADN de notre Mouvement, il me semblait important de la porter aussi au Sénat. La médecine s'est historiquement construite sur un modèle masculin. Les médicaments ont longtemps été testés majoritairement sur des hommes et les maladies qui touchent principalement les femmes ont souvent été sous-étudiées. Résultat : les femmes sont plus susceptibles d'être mal diagnostiquées. L'endométriose en est un exemple criant. Mais cela vaut aussi dans l'autre sens. Certaines pathologies sont sous-diagnostiquées chez les hommes parce qu'elles sont jugées féminines, comme l'ostéoporose. Ce sont ces angles morts que nous voulons corriger.

Les Engagés ont des positions claires sur la suppression du Sénat. Quelles sont-elles ?

Notre Manifeste et notre programme étaient clairs. Soit nous faisons évoluer cette institution pour qu'elle trouve réellement sa place dans notre paysage institutionnel et qu'elle fasse sens d'un bout à l'autre de la Belgique, soit nous la supprimons. Nous aurions préféré la faire

évoluer. Lors des négociations fédérales, nous avons dû constater qu'il n'y aurait pas d'accord entre partenaires pour revoir ses missions. Nous en avons tiré les conséquences et accepté la suppression, mais avec des conditions inscrites dans l'accord de gouvernement. Les Engagés prendront leurs responsabilités dans cette transition vers le monocalaméralisme.

Tu t'es abstenue lors du vote d'avril sur l'article 195 qui ouvre la voie à la révision de la Constitution. Qu'est-ce qui a motivé cette abstention ?

En tant que cheffe de groupe, cette abstention traduisait la volonté de notre Mouvement de respecter l'accord conclu, tout en restant attentifs à nos balises. Pour nous, les compétences actuelles du Sénat doivent rester au niveau fédéral et être transférées à la Chambre. La procédure de révision de la Constitution doit également préserver les équilibres linguistiques, tandis que la désignation des juges à la Cour constitutionnelle devrait revenir à la Chambre. Nous insistons aussi sur un point essentiel : la garantie de la représentation des citoyens germanophones. Avec la suppression du Sénat, ils risquent de perdre une voix importante au niveau fédéral. Enfin, le Premier ministre devra trouver une majorité suffisante sans dépendre des voix extrémistes. C'est un processus et la suppression ne sera effective que lors de la prochaine législature. D'ici là, nous resterons vigilants à chaque étape.

Ta situation est un peu vertigineuse. Tu es cheffe de groupe d'une institution dont tu participes toi-même au débat sur l'avenir. Comment tu vis ça ?

C'est particulier, c'est vrai. J'avais espéré que l'on pourrait faire évoluer cette institution. Mais maintenant que la décision est prise, il faut veiller à ce que le passage au monocalaméralisme se fasse de manière cohérente. Notre édifice constitutionnel ne peut pas être fragilisé. C'est notre responsabilité.

Au-delà de son avenir institutionnel, qu'est-ce que le Sénat fait concrètement aujourd'hui que les gens ne voient pas ?

Depuis la sixième réforme de l'État, le Sénat est le lieu de rencontre des entités fédérées. Il produit des rapports d'information et des résolutions sur des thématiques transversales qui débouchent sur des recommandations portées dans toutes les assemblées du pays. Actuellement, deux rapports sont en cours : l'un sur les familles monoparentales, l'autre sur la mobilité transrégionale. Le Sénat reste aussi compétent pour la révision de la Constitution, le vote de lois spéciales, la désignation des juges à la Cour constitutionnelle et au Conseil d'État. Et puis il y a toute la diplomatie parlementaire, les rencontres avec les ambassadeurs, les forums internationaux, la représentation de la Belgique au sein d'organisations comme l'OTAN, l'OSCE ou le Conseil de l'Europe. C'est un travail peu visible, mais essentiel.

Tu viens d'Arlon, une ville transfrontalière. Cette réalité, tu la ressens dans ton travail politique au quotidien ?

Absolument. Je porte cette réalité transfrontalière et rurale dans tous mes combats. Mon mandat au Parlement Benelux me permet d'agir encore plus concrètement, notamment sur les questions relatives au télétravail, à la mobilité

et à l'équivalence des diplômes. Notre Premier ministre soutient le Benelux et c'est une opportunité à saisir, car il dispose des outils légaux pour approfondir des collaborations que l'Union européenne ne permet pas toujours. Pour le Sud Luxembourg, la mobilité transfrontalière est un défi majeur. Je salue d'ailleurs le travail de nos ministres Jean-Luc Crucke et François Desquesnes, qui ont pris ce dossier à bras-le-corps. Et puis, vivre près d'une frontière, c'est vivre l'Europe. C'est enrichissant et c'est une force. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Ça relativise aussi, car si le fonctionnement de la Belgique en matière de répartition des compétences est déjà compliqué à déchiffrer pour les Belges, vous imaginez ce que c'est pour nos voisins (rires).

Avec cette vie à 100 à l'heure, si on t'offrait une journée sans agenda, tu ferais quoi ?

Je prendrais du temps avec ma famille et j'appellerais des amis que je n'ai pas contactés depuis longtemps. S'engager demande un investissement énorme où la vie privée et publique se confondent parfois. Ma famille reste mon grand soutien, mon énergie. Il y a des moments de découragement, mais aussi d'immenses joies. Ce sentiment d'être utile et de coconstruire demain, c'est le moteur de mon action.



DÉCOUVERTE

GEMBLOUX

“

Vie étudiante, innovation, biodiversité, nouveaux quartiers, solidarité, recherche scientifique... À Gembloux, de nombreux projets dessinent déjà la ville de demain. Aux côtés de son bourgmestre, Benoît Dispa, nous sommes partis à la découverte d'une commune qui avance en misant sur ses habitants, son patrimoine et son énergie collective.



Version
vidéo



GEMBOUX, LÀ OÙ L'AVENIR PREND RACINE

avec Benoît Dispa

Commune : Gembloux

Province : Namur

Habitants : 26.550

Gentilé : Gembloutois & Gembloutoises

Superficie : 96,48 km²



À Gembloux, il suffit de lever les yeux pour sentir que la ville a une histoire. Les vieux toits, les façades en pierre... Le patrimoine fait partie du décor quotidien. Mais ici, il n'est jamais figé dans le temps.

Le temps d'une journée, nous avons arpenté les rues de la ville aux côtés de Benoît Dispa, pour découvrir ce qui fait vibrer la commune aujourd'hui.



Une place qui donne le ton

Notre balade commence sur la place communale, au pied de l'hôtel de ville. Inauguré en 2015, ce bâtiment contemporain a été imaginé par un bureau d'architecture italien, lauréat d'un concours international.

« Le projet s'appelait "Voir en travers", parce qu'il a été pensé pour ouvrir des perspectives vers les trésors du patrimoine gembloutois », nous confie Benoît Dispa.

Depuis les atriums, le regard traverse naturellement le centre-ville et ses bâtiments historiques. Ici, tout a été pensé pour reconnecter les habitants à leur cœur de ville et créer un lieu vivant, ouvert et accessible.

Et surtout, cette place vit ! Festivals, marché provençal, apéros en plein air, "Gembloux Plage"... Les rendez-vous rythment l'année et attirent habitants comme visiteurs.

« L'idée, c'est que les gens aient du plaisir à se retrouver au cœur de la ville », résume le bourgmestre avec un sourire.

Cap sur la solidarité à la gembloutoise

À quelques rues de là, changement d'ambiance dans l'épicerie solidaire "Chez Tchirou & Piconette". Un nom loin d'être choisi au hasard : Tchirou et Piconette sont deux des célèbres



géants folkloriques de Gembloux, figures bien connues des habitants.

Derrière la vitrine, le lieu ne fonctionne pas comme une épicerie classique. Ici, les produits sont proposés à prix réduits pour permettre aux personnes en difficulté de faire leurs courses plus facilement, dans un cadre accueillant et sans jugement.

Mais l'endroit va bien au-delà de l'aide alimentaire. On y trouve aussi des moments d'échange, du soutien, des conseils et parfois simplement une oreille attentive. Des ateliers et des activités y sont régulièrement organisés pour créer du lien entre les habitants et lutter contre l'isolement.

Bien plus qu'un simple commerce, l'endroit tisse du lien au cœur du centre-ville et incarne une solidarité de proximité, simple et sincère.



Une ville portée par l'énergie de ses étudiants

Impossible de parler de Gembloux sans évoquer sa faculté d'agronomie. Avec ses étudiants, ses chercheurs et son vaste campus, elle fait partie intégrante de l'ADN de la ville.

Dès que l'on pénètre dans la cour de l'ancienne abbaye, le décor impose le respect. Les bâtiments historiques confèrent au site une atmosphère unique, quelque part entre patrimoine séculaire et effervescence universitaire.

« La faculté fait vraiment partie de l'identité gembloutoise », souligne Benoît Dispa. Et cela se ressent partout : dans les cafés, les logements étudiants, les commerces, les événements...

Mais la faculté ne vit pas repliée sur elle-même. De plus en plus, elle s'ouvre vers l'extérieur et multiplie les collaborations avec la ville.

La plateforme Wasabi en est un bel exemple. Ce projet mêle recherche, agriculture urbaine et alimentation locale, avec l'ambition de créer des ponts entre la faculté, les habitants et le territoire.

À Gembloux, le monde étudiant insuffle une vraie vitalité. Même quand le campus semble plus calme, on sent cette présence qui donne le ton à toute la commune.

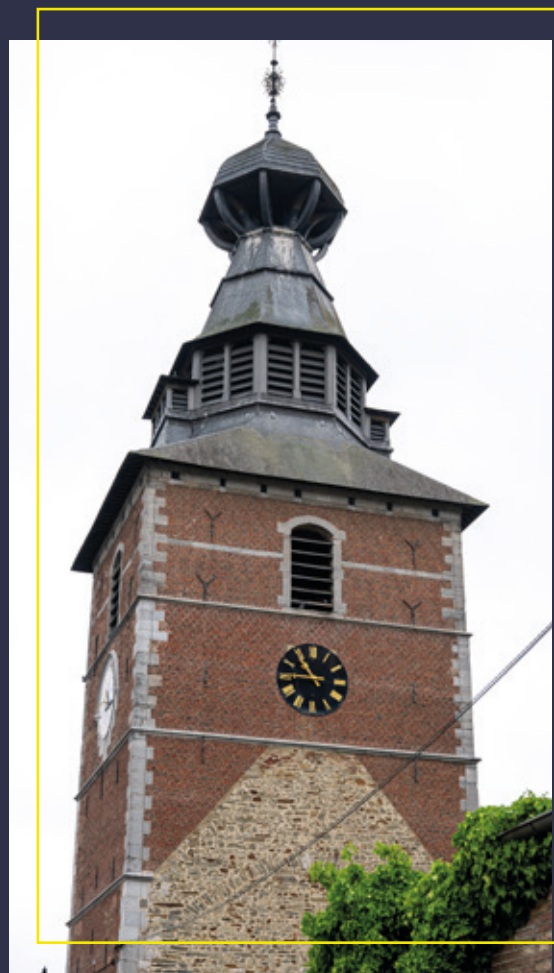
Le beffroi reprend vie

Impossible de le manquer. Le beffroi veille sur Gembloux depuis des siècles et reste l'un des symboles les plus forts de la commune.

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, il fait actuellement l'objet d'une importante restauration destinée à lui redonner tout son éclat. Les travaux devraient s'étaler sur près de deux ans.

« On veut permettre aux habitants de se réapproprier pleinement ce lieu », explique Benoît Dispa.

Au-delà de la rénovation du monument lui-même, c'est tout le quartier qui est repensé pour mieux mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel et renforcer les liens entre le centre-ville et son histoire.



Un quartier en pleine métamorphose

Cap ensuite vers la gare et ses environs. Avec près de 26.500 habitants, Gembloux continue de grandir, et cela se voit particulièrement dans ce quartier en pleine transformation. Nouveaux logements, projets urbains, réaménagements... la ville accompagne son développement pas à pas.



Une évolution importante pour une commune qui séduit autant les étudiants que les familles.

« Il faut réussir à accompagner la croissance de la ville tout en préservant une vraie qualité de vie », insiste Benoît Dispa.

Quand la nature reprend ses droits

Dernière étape de notre parcours : la réserve naturelle aménagée sur le site de l'ancienne briqueterie de Grand-Manil, village proche du centre-ville.



“

À Gembloux, on œuvre tous les jours pour construire l'avenir sans oublier ce qui nous rend uniques

Aujourd'hui, le lieu est devenu un espace de promenade et de biodiversité, entre plans d'eau, roselières et sentiers.

Sur place, une dame en pleine balade nous emmène discrètement jusqu'à des oies en train de couvrir, presque cachées dans la végétation. À quelques mètres seulement, le calme du site contraste totalement avec l'agitation du centre-ville. Un peu plus loin, un poste d'observation permet de prendre le temps de regarder la nature vivre autour des étangs. Ici, tout invite à ralentir.

“



Au fil de cette journée, une évidence s'impose : Gembloux avance sans jamais renier ce qui fait son identité. Une ville où patrimoine, vie étudiante et projets locaux cohabitent naturellement.

QUAND L'ACCOMPAGNEMENT PREND TOUT SON SENS

Marie à la rencontre de Mères et Enfants ASBL



Notre vice-présidente Marie Jacqmin s'est rendue à l'ASBL Mères et Enfants, située à Malonne, afin de découvrir leur hôtel maternel et le travail mené auprès de jeunes mères rencontrant certaines difficultés.

Accueillie par Stéphanie Gervais, directrice pédagogique, et son équipe, elle a pu visiter les lieux et échanger avec les professionnels présents, dont une assistante sociale et un éducateur. Cette équipe pluridisciplinaire assure un accompagnement global centré sur la périnatalité, en lien étroit avec la crèche intégrée.

Sur place, Marie a pu mesurer toute l'importance d'un encadrement global centré sur la maternité. L'hôtel maternel accueille des femmes enceintes et/ou des mères avec enfants dans un cadre sécurisant et bienveillant. L'objectif est de leur offrir un temps de reconstruction et de soutien, en travaillant à la fois sur les compétences parentales, la relation mère-enfant et l'autonomie. L'accompagnement couvre plusieurs moments de vie importants : le suivi de grossesse, la préparation à l'accouchement et l'accompagnement post-partum. Une attention particulière est portée au développement de l'enfant, au lien d'attachement ainsi qu'aux aspects du quotidien, comme l'alimentation, le sommeil et les soins.

Situé dans un environnement verdoyant et apaisant, l'établissement offre un cadre propice à ce travail. Les équipes se concertent régulièrement afin d'assurer un suivi individualisé et collaborent avec de nombreux partenaires de la région, notamment en santé mentale, pour répondre aux besoins spécifiques des mamans.

Lors de la visite, Marie a également pu rencontrer une maman hébergée, qui a partagé un témoignage très positif sur son évolution, soulignant les progrès réalisés depuis son arrivée, tant sur le plan personnel que dans son rôle de mère. Une rencontre touchante et pleine d'espoir.

À travers cette initiative, l'ASBL Mères et Enfants illustre l'importance d'un accompagnement humain et structuré pour soutenir les familles fragilisées et leur offrir des perspectives plus sereines.

Vous souhaitez soutenir l'ASBL ? N'hésitez pas à consulter leur page Facebook « Hôtel Maternel – Maison d'accueil ». Ils y publient régulièrement des appels aux dons pour du matériel dont ils ont besoin.

SANTÉ MENTALE : UN COLLOQUE POUR BRISER LE TABOU

Photos

11 avril



Les 10 et 11 avril derniers, Marie Jacqmin, vice-présidente à l'Action Citoyenne, a réuni à Namur citoyens, experts et responsables politiques autour d'un sujet encore trop souvent tabou : la santé mentale.



Le coup d'envoi a été donné le vendredi avec la pièce *Toutes les choses géniales*. Une entrée en matière sensible et lumineuse, qui a permis d'aborder en douceur des réalités difficiles à exprimer et de préparer les échanges du lendemain.



Le samedi, la journée s'est ouverte par un petit-déjeuner, suivi de trois ateliers : une initiation au yoga et deux animations proposées par Génération Engagée, « Micro ouvert : santé mentale » et « Kit de survie », qui ont donné la parole aux participants et fait émerger des solutions concrètes pour soutenir les jeunes.



Place ensuite aux échanges, modérés par Marie Jacqmin, autour des enjeux du numérique sur la santé mentale des jeunes. Les ministres Vanessa Matz, Valérie Lescrenier et Yves Coppieters, accompagnés de la pédopsychiatre Élisabeth Duchêne, ont partagé constats, travaux en cours et pistes d'action, dans un dialogue riche et constructif. Les stands d'associations actives sur le terrain ont rappelé l'importance des acteurs de proximité.

Tout au long de la journée, les résultats de notre grande enquête citoyenne menée auprès de 915 répondants étaient présentés sous forme de posters, mettant en lumière cinq enseignements majeurs et quatre axes de recommandations. Le rapport complet a été remis au ministre Coppieters afin de nourrir ses travaux (la synthèse est accessible via le QR code ci-contre).



“

En sortant des schémas classiques, ce colloque a permis de mettre en lumière un sujet sensible dans une atmosphère détendue et positive. Pari réussi !

PRIDE 2026 À BRUXELLES : CÉLÉBRER LES DROITS ET RENFORCER L'INCLUSION



Yves Coppieters, ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités, de l'Economie sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes.

“

Il y a quinze ans, je participais à la Pride qui parcourait alors quelques rues au sud de Bruxelles, portée par des militantes et des militants courageux qui revendiquaient simplement le droit d'exister. Aujourd'hui, elle rassemble près de 200.000 personnes. Cette évolution est un signal fort : la société progresse, et elle progresse parce que des combats ont été menés, souvent dans l'indifférence, parfois dans l'hostilité.

Mais ce succès ne peut pas conduire à l'autosatisfaction. J'ai pu observer, lors de cette 30e édition de la Pride, qu'au-delà de la célébration, une parole plus déterminée s'est exprimée. J'y ai aussi vu une communauté qui fait corps, rassemblée dans sa diversité autour d'un même attachement à ses droits et à leur effectivité. J'ai également pu échanger au village associatif avec plusieurs acteurs et actrices de terrain, notamment la Fédération Prisme, Tels Quels et les Rainbow Cops, dont les retours concrets rappellent l'ampleur des défis qui subsistent au quotidien.

Derrière l'image de fête, les violences et les discriminations demeurent, parfois plus insidieuses, parfois plus visibles. Trop de personnes LGBTQIA+ vivent encore avec la peur au quotidien. Nous ne pouvons pas nous contenter de droits acquis sur le papier si, dans la réalité, l'égalité reste incomplète.

Ce que j'ai ressenti lors de cet événement, c'est à la fois une fierté sincère et une exigence renforcée. Fierté pour le chemin parcouru, mais exigence d'agir davantage : le statu quo n'est pas envisageable. Face à des discriminations qui traversent tous les domaines de la vie, la réponse publique ne peut plus être fragmentée. C'est pourquoi nous nous sommes réunis en Conférence interministérielle récemment, sous la houlette du ministre fédéral Beenders. J'ai eu l'occasion d'y présenter le premier plan commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Celui-ci combine lutte contre les violences, renforcement de la prévention, soutien aux associations et garantie de droits effectifs à chaque étape de la vie.

Voir 200.000 personnes marcher aujourd'hui là où quelques centaines marchaient hier est une victoire. Mais c'est surtout un mandat : celui de transformer cette mobilisation en progrès durable.



Galerie
photos :



PRIDE 2026 À BRUXELLES

Version

vidéo



Marie Jacqmin, vice-présidente Les Engagés à l'action citoyenne et députée wallonne.

66

Le samedi 16 mai, nous défilons une nouvelle fois dans les rues de Bruxelles à l'occasion de la Pride, pour défendre les droits des personnes LGBTQIA+ et lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence.

Agressions dans l'espace public, harcèlement, insultes sur les réseaux sociaux : les violences homophobes restent une réalité en Belgique. C'est le constat posé dans le dernier rapport d'Unia et de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, alors que les discours réactionnaires progressent dans notre société.

Face à cette réalité, une proposition de résolution a été signée par notre mouvement au Parlement wallon afin de renforcer la protection des personnes LGBTQIA+, en luttant contre les violences et les



guets-apens homophobes sur les applications de rencontres, et en soutenant la prévention via le secteur associatif. À l'initiative du ministre Yves Coppieters, une stratégie commune Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles 2025-2029 est mise en place pour renforcer la sécurité, prévenir les discriminations et garantir les droits des personnes LGBTQIA+ tout au long de la vie.

Aimer qui l'on veut, être qui l'on est et se sentir en sécurité : c'est la société à laquelle nous aspirons chez Les Engagés. Ensemble, nous pouvons lutter contre les violences faites aux personnes LGBTQIA+ !



TRANSMISSION DES FERMES : LA WALLONIE FACE À UNE CRISE SILENCIEUSE



“

Savez-vous d'où viendra notre alimentation demain si les fermes wallonnes continuent de disparaître au rythme actuel ? En trente ans, la Wallonie est passée de plus de 28 000 exploitations agricoles à seulement 12 500. Aujourd'hui, un agriculteur sur deux a plus de 55 ans, et seulement 22 % d'entre eux déclarent avoir un successeur identifié. Derrière ces chiffres se cache une crise silencieuse : celle de la transmission des fermes.

Il est urgent de mettre en place un véritable accompagnement dans la transmission des fermes. Car derrière chaque exploitation qui disparaît, ce sont des emplois, des savoir-faire et une part de notre souveraineté alimentaire qui s'éteignent.

Le constat est alarmant. Les candidats à la reprise font face à des investissements lourds, à une pression foncière croissante et à une charge administrative décourageante. Beaucoup viennent désormais de l'extérieur du monde agricole et développent des projets tournés

vers le maraîchage, le bio ou les circuits courts. Pourtant, les opportunités restent difficiles d'accès : 77 % des reprises se font encore par bouche-à-oreille.

La transmission est également trop souvent abordée tardivement et sans accompagnement suffisant. Beaucoup d'agriculteurs ignorent les structures existantes, telles que Trans'mission et Transmiferme, capables de les aider. Les démarches se multiplient, les contacts entre administrations et organisations agricoles restent insuffisants et la dimension humaine est largement sous-estimée. Or, transmettre une ferme, ce n'est pas seulement céder une activité économique : c'est transmettre un lieu de vie, une histoire familiale et parfois le travail de plusieurs générations.

Le processus participatif **Vos Idées en Mouvement** a d'ailleurs souligné l'importance de la transmission,

“

Plus de 8 exploitations agricoles sur 10 n'ont pas de repreneurs !

tant pour les experts que pour les citoyens, en faisant la cinquième recommandation de son rapport sur l'agriculture. Cette orientation pourrait se traduire concrètement par la mise en place de plusieurs mesures.

Il est également nécessaire de **centraliser les informations relatives aux transmissions via un véritable outil public wallon**. Celui-ci permettrait d'identifier les exploitations répondant à certains critères (localisation, viabilité, etc.) et susceptibles d'être transmises au moyen d'une déclaration d'intention, de faciliter les mises en relation et améliorer l'anticipation des départs à la retraite, tout en laissant l'accompagnement de terrain aux organisations agricoles.

La culture de la transmission doit aussi être renforcée. Trop d'exploitants attendent les dernières années avant de préparer leur succession. Des formations adaptées doivent être proposées, et ce, avant l'âge de la pension, afin d'aborder les dimensions économiques, juridiques, foncières mais aussi humaines de la transmission.

Car l'aspect psychologique constitue souvent un frein majeur. Céder son exploitation signifie parfois renoncer à toute une vie de travail. **Former davantage les accompagnateurs** à la gestion des conflits, aux résistances et aux difficultés humaines liées au passage de relais permettrait de lever de nombreux blocages.



D'autres leviers doivent également être activés : faciliter l'accès au foncier via la réflexion sur la mise en place d'un droit de préemption sur les terres privées, simplifier les démarches administratives grâce à un guichet unique, rétablir des conseillers agricoles indépendants et mobiliser les acteurs locaux - notaires, comptables, vétérinaires ou élus communaux - qui sont souvent les premiers informés d'une future transmission.

Enfin, le Plan stratégique wallon devra mobiliser davantage les fonds européens afin de soutenir les installations et les reprises hors cadre familial, notamment à l'approche de la suppression des aides PAC pour les exploitants retraités à partir de 2032.

Assurer le renouvellement des générations agricoles n'est pas une question secondaire. C'est un choix de société. Préserver des fermes vivantes et à taille humaine, c'est préserver nos territoires, notre alimentation et notre autonomie.



Inscription
à la Foire de
Libramont



LA POLITIQUE POUR LES NULS



Par
**Vincent
Blondel**

**Vincent Blondel, Président du Sénat
et député aux parlements de Wallonie
et de la FFWB**

Quel avenir pour le Sénat ?

Au cœur des débats sur la modernisation de nos institutions, le Sénat belge occupe une place singulière. Chambre de réflexion entre les entités fédérées, son rôle a évolué au fil des réformes. Sa possible suppression rouvre aujourd'hui les questions d'efficacité, de cohésion et de fonctionnement démocratique. Zoom sur ses missions et ses évolutions.

Le Sénat est un lieu de rencontre et de concertation entre les communautés et les régions. Depuis 2014, il compte 60 sénatrices et sénateurs : 50 issus des parlements régionaux et communautaires, et 10 cooptés. Le Sénat est donc majoritairement composé d'élus actifs dans les parlements régionaux et communautaires.

Son rôle a beaucoup évolué. Il ne vote plus la plupart des lois, mais reste compétent pour des matières essentielles : l'organisation de l'État, les révisions de la Constitution et les « lois spéciales » qui garantissent les équilibres communautaires. Il intervient également dans la désignation de juges au sein des hautes juridictions, ainsi que dans le financement des partis politiques. Il peut examiner certains textes adoptés par la Chambre et intervenir en cas de conflits d'intérêts entre les différentes assemblées parlementaires du pays.

Par ailleurs, le Sénat adopte des rapports d'information et des résolutions sur des enjeux communs aux communautés et aux régions : questions éthiques, santé, égalité des genres, droits humains, climat, etc.

Les sénateurs et sénatrices participent également à la diplomatie parlementaire. Avec des députés de la Chambre, ils représentent la Belgique dans différentes instances internationales, comme les assemblées parlementaires de l'OTAN, de l'ONU, de l'OSCE ou du Conseil de l'Europe. Ils contribuent ainsi au dialogue entre États et à la défense des intérêts du pays.

Pourquoi le supprimer ?

La suppression du Sénat figure dans l'accord de gouvernement et se trouve aujourd'hui au cœur des débats politiques. De nombreux observateurs s'accordent sur la nécessité de le réformer, voire de le supprimer. C'est aussi le cas des Engagés. Faute d'avoir pu convaincre de l'utilité d'une nouvelle réforme, nous avons dû nous résoudre à sa suppression. Plusieurs éléments sont mis en avant en ce sens.

Un premier argument est d'ordre financier. Le Sénat dispose d'un budget de 42 millions d'euros par an. Dans les faits, toutefois, seule une partie de cette somme pourrait réellement être économisée. En effet, la plupart des sénateurs et sénatrices perçoivent leur rémunération de leur parlement régional ou communautaire. Par ailleurs, la majorité du personnel administratif est progressivement mutualisée avec celui de la Chambre, en vue d'une fusion complète

prévue en 2027. Le bâtiment continuerait également d'être utilisé : plus de 30 000 personnes y passent déjà chaque année. L'économie réelle concernerait donc principalement les moyens liés au personnel politique, soit environ 10 millions d'euros par an.

Le deuxième argument est celui de la simplification institutionnelle. Selon ses partisans, la suppression du Sénat permettrait de rendre le système institutionnel plus lisible et le processus législatif plus rapide. Pour Les Engagés, cette simplification ne peut toutefois pas se faire au détriment de la stabilité du pays, des équilibres communautaires et des mécanismes de protection démocratique.

Enfin, le débat comporte aussi une dimension politique et symbolique. Certains estiment que le Sénat ne correspond plus à la réalité institutionnelle actuelle. D'autres rappellent qu'il demeure un lieu de dialogue entre les entités fédérées, comme il en existe dans la plupart des États fédéraux.

Un processus de suppression encore incertain

La suppression du Sénat nécessite la révision d'une trentaine d'articles de la Constitution. Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Un vote intervenu au Sénat au début de l'année 2026 constitue une première étape, ouvrant la voie à une révision de la Constitution via l'article 195. Ce texte doit encore être adopté par la Chambre.

Pour poursuivre ce processus, plusieurs conditions ont été clairement formulées par Les Engagés. Il s'agit avant tout de maintenir des mécanismes solides de protection démocratique, notamment en ce qui concerne les procédures futures de révision de la Constitution et la désignation des juges. Il s'agit aussi de préserver les équilibres linguistiques et d'assurer une représentation des germanophones, actuellement garantie uniquement au Sénat et non à la Chambre.

La suppression du Sénat nécessitera des votes à la majorité des deux tiers, tant au Sénat qu'à la Chambre. Conformément à l'accord de gouvernement, cette majorité devra être obtenue sans le soutien des partis extrêmes. Un tel seuil exige un large consensus politique ; l'opposition aura donc un rôle important à jouer. Compte tenu de ces éléments, l'avenir du Sénat reste, à ce stade, incertain.

**Rapport
d'activité
du Sénat:**



LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Un défi démographique et politique

Par **Bénédicte van Cutsem**
Vice-présidente des Aînés Engagés



Le vieillissement de la population n'est plus une idée abstraite : c'est une réalité bien visible en Wallonie. L'espérance de vie a fortement augmenté entre 1992 et 2024 : +7,6 ans pour les hommes et +4,3 ans pour les femmes. À 65 ans, on peut encore espérer vivre environ 20 ans (OCDE, Registre national).

Certaines régions vieillissent plus vite que d'autres. Par exemple, en Brabant wallon, les plus de 65 ans sont passés de 13% en 1992 à 21% en 2025, et ils atteindront 27% d'ici 2040. Le phénomène le plus marquant est celui du « double vieillissement » : les plus de 80 ans augmentent très rapidement et représenteront plus d'un tiers des seniors en 2040.

En parallèle, les ménages changent : les personnes vivant seules sont de plus en plus nombreuses (37,2% en 2023 contre 29,9% en 1992). Cela modifie les besoins, notamment en logement, en mobilité et en services.

Des situations très différentes selon les personnes

Les personnes âgées ne forment pas un groupe uniforme. Une étude de l'ULB (Casier & Decroly, 2024) montre que deux éléments influencent fortement leurs besoins :

- Le niveau d'autonomie ;
- Les conditions de vie (relations, revenus, logement).

Ces éléments dépendent eux-mêmes de l'âge, du type de ménage et de la situation économique. Par exemple, vivre en couple protège davantage que vivre seul. De même, les personnes disposant de moins de ressources risquent davantage d'entrer en maison de repos.

Des besoins qui évoluent avec l'âge

Les baby-boomers ont aujourd'hui entre 62 et 80 ans. Leurs attentes couvrent plusieurs aspects :

- **Le logement** : être propriétaire apporte de la sécurité, mais limite parfois les changements. Les locataires sont plus fragiles. L'habitat groupé est prometteur, mais encore peu accessible (Vanstalle, J., 2025).
- **Les déplacements** : beaucoup dépendent de la voiture. Les transports en commun sont parfois insuffisants et l'espace public manque d'aménagements (bancs, sécurité).
- **La santé et l'aide à domicile** : les soins sont globalement bons, mais parfois coûteux. Les aides à domicile sont utiles, mais encore limitées. Les proches aidants jouent un rôle essentiel.
- **Les services et démarches** : la disparition des commerces de proximité et la digitalisation compliquent la vie quotidienne.
- **Les liens sociaux** : les aînés s'engagent souvent dans le bénévolat, mais l'isolement augmente avec l'âge, surtout lorsque les déplacements deviennent difficiles.
- **Les maisons de repos** : elles sont souvent perçues négativement et l'entrée s'y fait tardivement, parfois en urgence.

Quels défis pour les politiques publiques ?

Plusieurs priorités se dégagent.

D'abord, encourager chacun à préparer son vieillissement, par de l'information et un accompagnement adapté.

Ensuite, garantir un logement abordable, notamment pour les personnes âgées locataires, en développant le logement public ou en encadrant les prix.

Il est aussi important de maintenir des transports accessibles ainsi que des activités culturelles et sociales ouvertes à tous.

Pour les personnes plus fragiles, il faut renforcer les liens sociaux : lieux de rencontre, maisons des aînés, services de proximité, visites à domicile.

Enfin, lorsque la dépendance augmente, deux solutions doivent être soutenues : soit rester chez soi grâce à des aides et à l'adaptation du logement, soit accéder à des maisons de repos de qualité, notamment publiques.

Conclusion

Viellir concerne tout le monde. Les politiques doivent donc agir à tous les niveaux : encourager l'anticipation, garantir un logement accessible, lutter contre l'isolement et développer des solutions d'accompagnement adaptées. L'enjeu est clair : permettre à chacun de vieillir dans de bonnes conditions, le plus longtemps possible, tout en restant acteur de sa vie.

Info pratique !

Il est fréquent que des seniors non mariés cohabitent « de fait ».

Il peut être intéressant pour ces personnes d'opter pour la cohabitation légale.

Une simple déclaration de cohabitation légale doit être introduite auprès de l'administration communale de leur lieu de résidence.

Cette démarche leur accorde une meilleure protection juridique, notamment en ce qui concerne le logement commun.

Plus d'infos :

www.belgium.be/fr/famille/couple/cohabitation/cohabitation_legale



UN AN DE MANDAT : LA TEAM NATIONALE DE GÉNÉRATION ENGAGÉE FAIT LE POINT

Par **Jacques Van Doosselaere** Attaché politique



Il y a un an, ils étaient élus pour impulser de nouvelles dynamiques au sein de Génération Engagée. Après douze mois marqués par une croissance du nombre de membres, d'abonnés sur les réseaux sociaux et d'événements organisés, l'heure est au bilan. Les membres de l'organe d'administration reviennent sur une année riche en émotions, en défis et en réalisations.

Une année en 3 mots : l'énergie d'un collectif

Si l'on devait résumer cette année en trois mots, dynamique, engagement et progression reviendraient souvent. Pour Annelise Deville, secrétaire

générale, ces termes traduisent une année « marquée par une vraie mise en mouvement, avec de nombreux projets et une énergie collective renforcée. » Florian Scutenaire, vice-président à la réflexion politique, évoque quant à lui l'intensité et la découverte, soulignant que « la présidence de la convention, inattendue et émotionnelle, a été l'aboutissement d'un travail collectif. »

Pour Lucas Doucet, délégué campus, ce sont les rencontres, les apprentissages et les projets qui ont rythmé ces mois, avec un moment marquant : « le jour de notre élection, point de départ de notre aventure ». Noha Devillers, président,

complète : « Résumer cette année en un mot ? Impossible. Chaque jour est une leçon, chaque responsabilité une chance. Mais si je devais en retenir un, ce serait : enrichissant. »

Des projets fédérateurs

La force de Génération Engagée ? « Offrir une multitude de projets touchant des publics différents », explique Noha Devillers. De l'Assemblée des Jeunes aux sections campus, en passant par Impulsion, chaque projet a renforcé l'impact de l'association. Florian Scutenaire met en avant « la réforme des statuts et du ROI », un travail d'adaptation constant.

Côté campus, Lucas Doucet souligne la croissance des événements, « notamment les conférences avec des responsables politiques ou des experts. » Léna Dortu insiste : « Nous avons relancé une dynamique et une envie d'investissement chez les jeunes, notamment directement dans les universités. » Pauline Dessambre, vice-présidente à l'action citoyenne, évoque la création d'espaces de participation : « Nos forums ont permis de donner la parole à des jeunes qui ne s'exprimaient pas auparavant. »

Regards vers l'avenir : ambitions et défis

Pour la suite, les priorités sont claires. Noha Devillers souhaite « continuer à investir dans nos membres et leur donner les clés pour devenir les moteurs de l'ASBL ». Léna Dortu veut renforcer la formation sur l'Europe : « Je ne veux pas terminer mon mandat avec des membres qui n'en comprennent pas le fonctionnement. »

Kerenha Kayembe, trésorière, ajoute : « Mon objectif est de stabiliser notre gestion financière pour soutenir ces projets. Chaque euro doit servir nos valeurs. »

Un engagement qui transforme

L'impact recherché est multiple. Noha Devillers ambitionne de « former des leaders engagés, compétents et audacieux ». Florian Scutenaire insiste sur la parité : « Je souhaite instaurer une culture de soutien à l'égalité entre les genres. »

Des défis personnels et collectifs

Les obstacles n'ont pas manqué. Annelise Deville évoque l'équilibre à trouver entre ses engagements. Léna Dortu aborde une réalité plus large : « Être une femme en politique reste un défi quotidien. Il faut sans cesse rappeler que nous avons notre place. » Une place qu'elle défend avec détermination : « C'est en la prenant que l'on change le système. »

Dans ce contexte, Génération Engagée développe le Réseau Femmes : un espace d'échange et de co-construction pour lever les freins à l'engagement politique des femmes et repenser les mécanismes de participation et de représentation.

Pour rejoindre
la communauté
WhatsApp :



Rendez-vous dans un an pour...

« Plus de cernes, de cheveux blancs, mais surtout des sourires et des rencontres inoubliables ! », glisse Noha Devillers. Florian Scutenaire espère « fêter le développement des teams locales. » Annelise Deville veut « donner envie à encore plus de jeunes de s'engager. » Léna Dortu compte « célébrer le succès du Réseau Femmes. » Lucas Doucet attend « la réussite du plan campus. »

Une chose est sûre : dans un an, Génération Engagée sera plus inclusive, participative et active.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE

Ce qu'il signifie pour les femmes et ce que les femmes signifient pour l'Europe

Par **Teona Lavrelashvili**,
vice-présidente Europe Les Femmes Engagées



En écrivant ces lignes depuis les Archives historiques de l'Union européenne à Florence, à l'approche de la Journée de l'Europe, une évidence s'impose : le projet européen a toujours été bien plus qu'une question de frontières ou d'institutions. Il s'est construit comme un espace politique destiné à garantir la paix, la stabilité et le progrès démocratique.

Aujourd'hui, cette ambition est à nouveau mise à l'épreuve. La perspective de son élargissement (des Balkans occidentaux à l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie) n'est plus théorique. Elle devient une question centrale pour l'avenir de l'Union. L'élargissement ne se limite pas à un processus technique ; il constitue une transformation, à la fois pour les pays qui rejoignent l'Union et pour ceux qui en font déjà partie.

Pour les femmes, cette transformation revêt une double dimension.

Dans les pays candidats, la perspective européenne a souvent été un moteur de progrès, en élargissant l'accès à l'éducation, en renforçant la participation à la vie publique et en ouvrant de nouvelles opportunités économiques et politiques. L'Union européenne ne se contente pas d'exporter des règles ; elle fixe des attentes. Dans de nombreux cas, celles-ci ont contribué à créer des espaces d'engagement accrus pour les femmes.

Mais ces avancées ne sont ni automatiques ni garanties. Dans les Balkans occidentaux, l'écart de participation au marché du travail entre les femmes et les hommes atteint encore 18 points de pourcentage, rappelant que la convergence

sur le papier ne se traduit pas toujours en égalité réelle. L'élargissement peut ainsi révéler des inégalités structurelles, ralentir certaines réformes ou modifier les priorités politiques. L'enjeu est donc de veiller à ce que les principes fondamentaux de l'Union (notamment l'égalité des chances et la participation) soient effectivement mis en œuvre et consolidés.

En interne, l'élargissement transformera également l'Union européenne elle-même. Il introduira de nouvelles dynamiques sociales et politiques, avec des effets directs sur les marchés du travail, la représentation politique et les débats publics. Aujourd'hui, les femmes occupent 33 % des sièges dans les parlements nationaux et 39 % au Parlement européen – des progrès réels, mais encore loin de la parité.

À cela s'ajoute une pression démographique croissante. Le vieillissement de la population européenne et les pénuries de main-d'œuvre renforcent un constat simple : la participation des femmes au marché du travail et à la vie publique n'est pas seulement souhaitable, elle est indispensable à la durabilité économique et à la résilience politique de l'Union.

Dans ce contexte, la question du rôle des femmes ne peut être abordée de manière symbolique. Dans l'Union comme dans les pays candidats, elles contribuent déjà à la résilience démocratique, à l'activité économique et à la cohésion sociale. En 2024, le taux d'emploi des femmes dans l'UE atteignait 70,8 %, tout en restant inférieur de 10 points à celui des hommes, tandis qu'elles représentent 78 % des professionnels de santé. Un rappel de leur rôle central dans les secteurs essentiels.

Un processus d'élargissement crédible suppose que ces contributions soient reconnues et soutenues. Non par principe, mais parce qu'elles sont nécessaires au bon fonctionnement et à la réussite du projet européen.

La Journée de l'Europe est souvent un moment de regard rétrospectif. Cette année, elle doit aussi être une invitation à se projeter. L'élargissement façonnera l'Europe de demain. La question n'est

pas seulement de savoir jusqu'où l'Europe s'étendra, mais dans quelles conditions elle fonctionnera.

À cet égard, les femmes ne sont pas en marge de cette transformation. Elles en sont déjà une composante essentielle. L'Europe doit en tenir pleinement compte, car cela conditionne son équilibre.



SAVE THE DATE



UNAMUR

COLLOQUE
LE 26 SEPTEMBRE 2026

Mères protectrices, inceste et déni de la parole de l'enfant, défaillances institutionnelles

Organisé par les Femmes de la province de Liège avec le soutien des Femmes Engagées de la province de Namur

LES RECO' CULTURELLES DE L'ÉTÉ



L'été approche et avec lui, l'envie de décrocher, de s'évader et de se laisser surprendre. Pour vous accompagner dans vos moments de détente, notre ministre de la Culture, Elisabeth Degrise, s'est prêtée au jeu et vous livre ses coups de cœur culturels de la saison. Notre président, Yvan Verougstraete, s'est lui aussi glissé dans l'exercice et partage ses incontournables du moment. Bref, de quoi nourrir votre curiosité et ce, où que vous soyez cet été !



ELISABETH DEGRYSE

Livre : « Le bel obscur » de Caroline Lamarche



Caroline Lamarche, autrice belge finaliste du Prix Goncourt 2025, signe un roman tout en finesse. Le bel obscur explore les zones sensibles de l'intime, quand une révélation vient bousculer un couple et tout ce qui semblait acquis.

C'est une lecture parfaite pour l'été : pas trop dense, mais profonde, avec ce genre de récit qui reste en tête longtemps après la dernière page. Idéal pour les fins de journée lentes ou les voyages où l'on a envie de se laisser porter.

Event : les Francofolies de Spa



Un grand classique... qui continue pourtant de surprendre. Les Francofolies de Spa restent un des meilleurs plans de l'été : une ville entière transformée

en scène musicale, entre gros concerts, découvertes et ambiance très détendue.

C'est le genre de festival où l'on peut autant danser devant une tête d'affiche que tomber par hasard sur un artiste qu'on ne connaissait pas — parfait pour l'été, quand on veut sortir sans trop planifier.

Lieu : la Fondation Boghossian – Villa Empain



La Villa Empain, c'est déjà une escapade en soi : un bijou Art déco au cœur de Bruxelles. Et cet été, l'expo Diary of Happiness de Jean-Michel Othoniel en fait un vrai spot à part.

Entre lumière, couleurs et souvenirs de voyages, c'est une visite idéale quand on cherche un moment hors du temps sans quitter la ville.



YVAN VEROUGSTRAETE

Livre : « Ce que la nuit ne peut éteindre » d'Amélie Gersdorff



Un roman sensible sur les blessures qu'on traverse et les façons de se reconstruire. J'ai choisi ce livre pour sa justesse : il parle de choses très humaines, sans en faire trop, et laisse de la place au lecteur. Une lecture simple, vraie, parfaite pour l'été.

Lieu : l'arrière-pays de la mer du Nord



On pense souvent à la côte, mais juste derrière, l'arrière-pays de la mer du Nord révèle des paysages plus sauvages et naturels. Dunes, prairies, réserves, chemins tranquilles... Un décor simple et apaisant, idéal pour respirer, marcher ou pédaler loin de l'agitation estivale

Event : Doc Riders les 12 & 13 septembre



Bien plus qu'une course à vélo, Doc Riders est un défi sportif et solidaire organisé par Médecins du Monde. Des équipes parcourent jusqu'à 200 km à travers la Wallonie pour soutenir l'accès aux soins des plus vulnérables. Un événement inspirant, humain et parfait pour finir l'été avec du sens.

À VOUS DE JOUER !

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement et en oblique.

R	J	S	G	M	Y	C	J	R	X	F
A	Q	I	G	B	S	E	M	W	F	A
N	D	U	N	E	A	N	E	P	O	G
D	E	T	A	N	G	L	R	P	R	N
O	R	I	V	E	R	E	A	O	E	E
N	B	F	F	L	M	U	S	D	T	S
N	A	R	D	E	N	N	R	S	E	O
E	G	O	U	Z	U	T	M	K	R	L
E	Y	D	I	G	U	E	O	Z	R	E
W	C	C	O	T	E	Z	I	Q	Y	I
V	M	E	U	S	E	C	S	U	Y	L

Ardennes	Balade
Côte	Digue
Dune	Fagne
Forêt	Mer
Meuse	Randonnée
Rivière	Semois
Soleil	Étang

P	Y	L	I	B	E	R	T	E	D	T
C	D	I	C	O	U	P	L	E	R	O
O	M	I	N	G	E	N	R	E	A	L
U	F	A	V	C	A	G	Z	S	P	E
L	C	I	R	E	L	M	Z	R	E	R
E	D	N	E	C	R	U	O	T	A	A
U	E	P	Y	R	H	S	S	U	U	N
R	C	R	Y	D	T	E	I	I	R	C
S	Z	I	G	N	S	E	R	T	O	E
D	I	D	E	N	T	I	T	E	E	N
X	C	E	Z	L	I	B	E	R	T	E

Amour	Couleurs
Couple	Diversité
Drapeau	Fierté
Genre	Identité
Inclusion	Liberté
Liberté	Marche
Pride	Tolérance

Facile

		4		7	6		2	1
8		7					6	
6	2			8		9		
	3	6	2			7	1	
	4		7	5	3		9	
	7	5			1	4	8	
		3		2			4	8
	8					3		2
5	6		8	3		1		

Moyen

	8						7	
6			1			4	8	5
9	5	4					3	
			4	9	8	5	2	
	7	9				1	4	
	2	8	7	1	5			
	9					7	5	2
1	4	2			3			9
	6						1	

Difficile

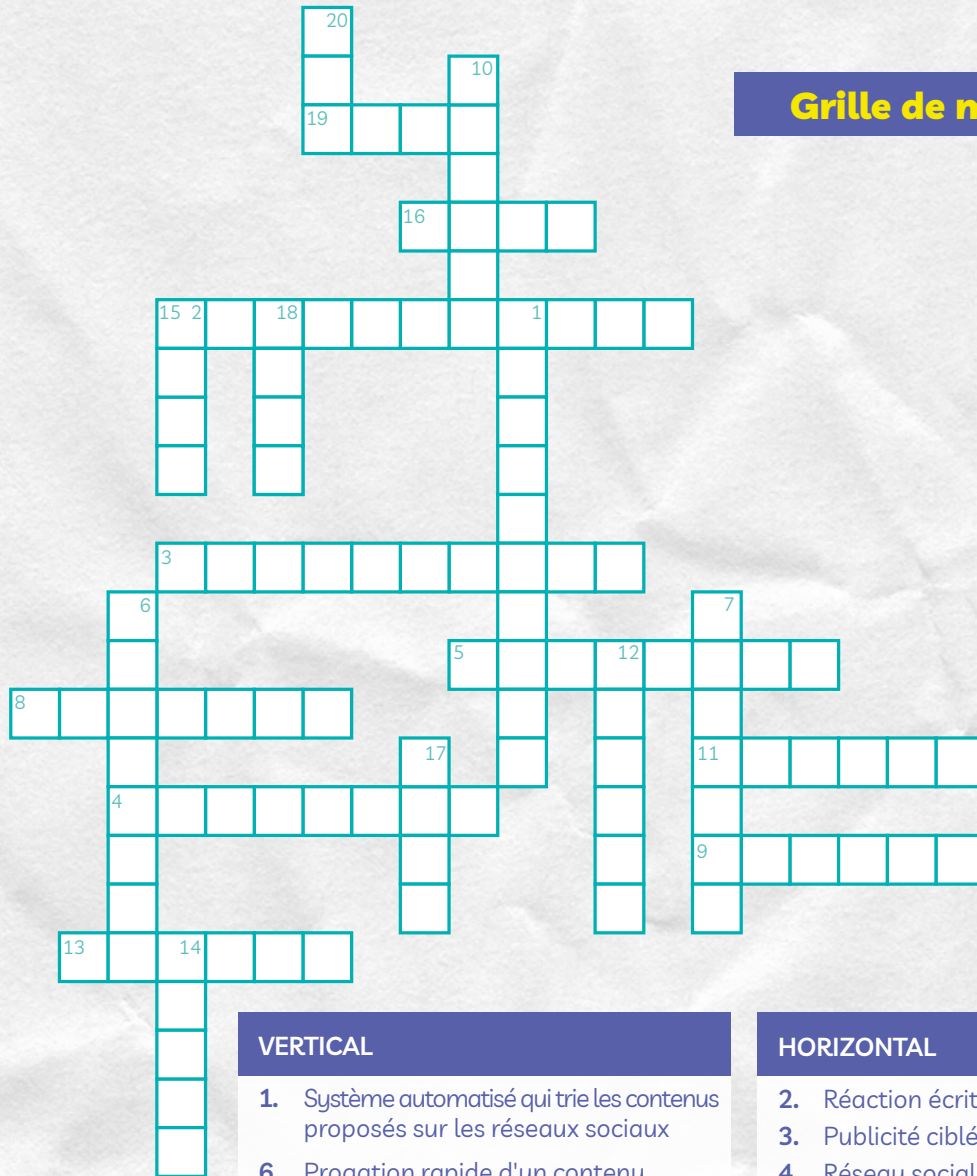
	3		8					
	8				2	3		
2	9					5	4	8
3				4	9			
			6		5			
			2	1				4
8	1	9					6	7
		4	9				5	
					1		9	

Diabolique

		8						6
					9	7	5	4
	5				1	8		
		4					3	
6	7	3				9	4	8
	8					2		
		2	8				1	
1	4	9	2					
8						3		

À VOUS DE JOUER !

Grille de mots fléchés



VERTICAL

1. Système automatisé qui trie les contenus proposés sur les réseaux sociaux
6. Proagation rapide d'un contenu
7. Suite de mots-clés précédés d'un dièse
10. Action de republier un contenu
12. Plateforme de vidéos courtes
14. Publication éphémère visible 24 heures
15. Discussion privée entre utilisateurs
17. "J'aime" numérique
18. Contenu humoristique viral
20. Flux dynamique des publications

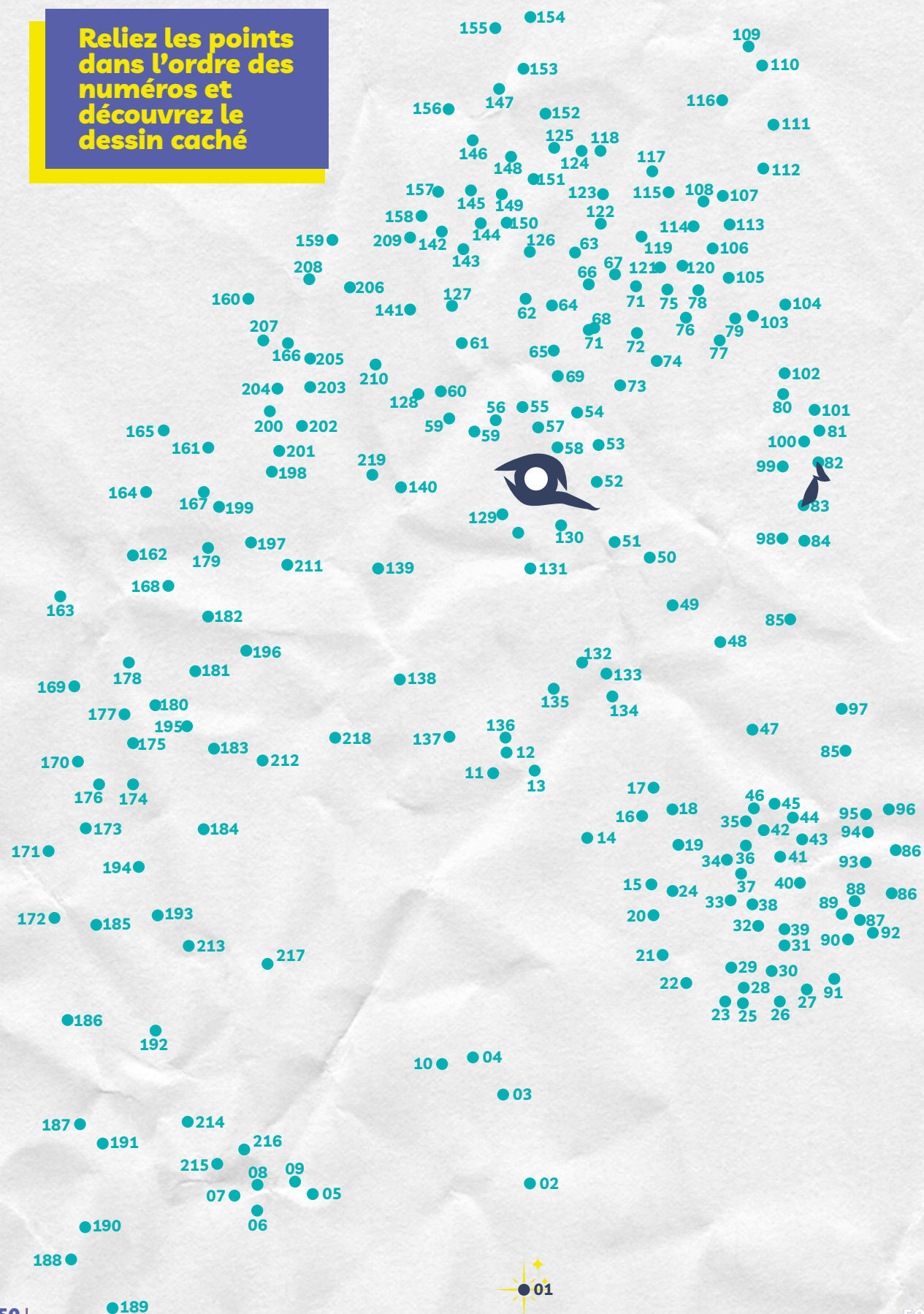
HORIZONTAL

2. Réaction écrite sous un post
3. Publicité ciblée en ligne
4. Réseau social professionnel
5. Application de messagerie instantanée
8. Diffusion d'une publication à d'autres
9. Personne qui suit un compte
11. Action de pirater des comptes
13. Ensemble de connexions entre personnes
16. Contenu publié sur un réseau
19. Action de diffuser en direct

Comparez attentivement les deux images et amusez-vous à retrouver les 12 différences cachées. Ouvrez bien les yeux... certains détails sont plus discrets qu'ils n'en ont l'air !



Reliez les points
dans l'ordre des
numéros et
découvrez le
dessin caché



INVITATION



24 JUILLET

FOIRE DE LIBRAMONT



INSCRIVEZ-VOUS

PETIT DÉJEUNER ET
CONVIVIALITÉ
À PARTIR DE 9H

LIMITER L'ACCÈS



PEFC

10-32-2225

Promouvoir la gestion
durable de la forêt

www.pefc.be